


En 2026, un nouveau Pôle Petite Enfance verra le jour aux Juilliottes. Les travaux débiteront au deuxième trimestre de l'année.



# BUDGET 2026

## De nouveaux projets sans augmentation d'impôts

Le 10 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget 2026 de la Ville. Cette première année du mandat 2026-2032 poursuit les ambitions engagées de longue date pour améliorer le cadre de vie à Maisons-Alfort et répondre aux besoins des Maisonnais.

### **UN BUDGET RESPONSABLE DANS UN CONTEXTE DIFFICILE**

Élaboré dans un contexte d'instabilité politique et économique persistante, marqué par les tensions géopolitiques internationales, les incertitudes financières et un climat politique national inédit, le budget 2026 s'inscrit dans la volonté de la Ville de privilégier la responsabilité et la prudence. Pour la deuxième année consécutive, l'absence d'adoption du budget national par le Parlement avant le 1<sup>er</sup> janvier 2026 a conduit les collectivités locales à concevoir leur budget dans un climat d'incertitude marqué, notamment quant à l'effort financier à anticiper.

### **UNE AMBITION COMMUNALE QUI SE POURSUIT**

Grâce à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et de son endettement, et malgré le contexte financier incertain, la Majorité Municipale continue de se fixer des objectifs ambitieux, garantissant une amélioration constante des conditions de vie des Maisonnais. À travers l'embellissement du cadre de vie, le développement de services innovants, le soutien renforcé aux plus vulnérables et la mise en œuvre de programmes éducatifs, sportifs et culturels riches, la Ville réaffirme sa volonté de répondre aux besoins de tous les Maisonnais.

# PROGRAMME D'INVESTISSEMENT : En 2026, de nouveaux projets pour Maisons-Alfort

Création de nouveaux équipements, rénovation et embellissement des bâtiments et des espaces verts existants... dans tous les quartiers, de nouveaux projets verront le jour en 2026.



## Végétalisation de l'élémentaire Paul Bert

Après l'école élémentaire Pasteur en 2025, ce sera au tour de l'école élémentaire Paul Bert de bénéficier d'une réfection en enrobé clair et d'une végétalisation de sa cour pour lutter contre les îlots de chaleur. Il s'agira de la 13<sup>e</sup> école de la ville à bénéficier de ce programme de rénovation.  
**220 000 €**



## Rénovation de la rue Delalain

La chaussée et les trottoirs de la rue Delalain bénéficieront d'une réfection complète à l'été 2026, avec la création d'un double-sens cyclable et le passage à 30 km/h de la rue.  
**300 000 €**

## Extension du réseau de vidéoprotection

Afin de compléter les 103 caméras déjà mises en service et reliées au Centre de Supervision Urbain (CSU), de nouveaux équipements seront installés dans les quartiers.  
**200 000 €**



## Parc du Vert-de-Maisons

Les bancs et l'ensemble du mobilier du parc bénéficieront d'un coup de neuf (35 000 €) tandis que de nouveaux massifs arbustifs seront plantés pour compléter la palette végétale (15 000 €).  
**50 000 €**



## Stade Delaune

Lancement des études dans le cadre de la rénovation complète du stade (50 000 €). Une réfection partielle de la piste d'athlétisme sera également mise en œuvre (15 000 €), en plus du remplacement de l'éclairage dans les tribunes (30 000 €).  
**95 000 €**

## Réaménagement de la péniche municipale



Un nouveau projet tourné vers la Marne dans le prolongement de la Maison de l'Environnement permettra aux Maisonnais de louer de nouvelles salles pour leurs événements. Cette péniche municipale permettra également d'étendre au bord de l'eau la terrasse du café associatif *L'Échappée Belle*, installé à la Maison de l'Environnement depuis son ouverture. Les études et les consultations seront réalisées cette année, afin que les travaux puissent être lancés en 2027. **200 000 € pour les études et consultations en 2026.**

### Groupe scolaire Condorcet

Les façades de l'école élémentaire seront renouvelées et les grilles de l'école maternelle repeintes.

**75 000 €**

### Marché de Charentonneau

En 2026, le projet de rénovation du marché de Charentonneau débutera grâce au lancement des études de faisabilité et au lancement de la concertation avec les Maisonnais.

**50 000 €**



### Reconstruction du CSC Les Planètes



Afin d'offrir un espace adapté aux besoins des associations maisonnaises et aux familles du quartier, le CSC Les Planètes va être entièrement reconstruit. Ce projet débutera en 2026 avec le lancement des études de la maîtrise d'œuvre.

**50 000 €**

### Création du nouveau Pôle Petite Enfance

Les locaux actuels du Relais Petite Enfance (ex- RAM) bénéficieront d'un agrandissement et d'un réaménagement complet afin d'offrir aux familles maisonnaises un lieu entièrement dédié à l'éveil des tout-petits et à la parentalité. Ce nouveau lieu réunira la halte-garderie Les Juillottes, le Relais Petite Enfance ainsi que la crèche familiale et la coordination Petite Enfance. En complément, un aménagement complet des espaces verts attenants sera réalisé.

**850 000 €**

### Galerie des Juillottes

La rénovation des jardinières du Cours des Juillottes sera lancée en 2026.

**100 000 €**

### École maternelle Georges Pompidou

Rénovation de la cour.

**100 000 €**

### Crèche Charles Perrault

Le sol souple de la crèche Charles Perrault sera remplacé en 2026, avec l'ajout de nouveaux jeux (120 000 €). Les portes de l'établissement seront également remplacées (40 000 €).

**160 000 €**



## ET AUSSI

**Dans les écoles :** rénovation des sanitaires pour **300 000 €**, remplacement des sols pour **220 000 €** et remise en peinture des classes et des couloirs pour **150 000 €**.

Poursuite du remplacement du réseau d'eau au Groupe scolaire Pompidou à hauteur de **150 000 €**.

**Dans les équipements sportifs :** rénovation complète des vestiaires dans les gymnases municipaux pour **150 000 €** et remplacement des menuiseries extérieures pour **60 000 €**.

**Dans les bâtiments municipaux :** Rénovation de la toiture de la Ferme de Maisons-Alfort pour **90 000 €**.

**Dans les rues :** poursuite du programme de rénovation de la voirie communale pour un montant total de **885 000 €**.

**150 000 €** accordés pour la première phase d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.



## DES ACTIONS AU SERVICE DE TOUS LES MAISONNAIS

Cadre de vie, éducation, petite enfance, loisirs... En plus du large programme d'investissement prévu pour l'année à venir, la Ville poursuivra en 2026 l'ensemble des actions mises en œuvre à destination des Maisonnais, dans tous les domaines de la vie quotidienne.

### EMBELLIR LE CADRE DE VIE DES HABITANTS, DANS TOUS LES QUARTIERS

Accorder plus de place à la nature en ville, améliorer les espaces publics et construire une ville toujours plus agréable et harmonieuse : en 2026, Maisonnals-Alfort poursuivra son ambition forte en faveur du cadre de vie des habitants.

#### VOIRIE

Un large programme de rénovation de la voirie sera ainsi mis en œuvre. L'avenue Georges Clemenceau ainsi que les rues Pierre et Marie Curie, des Champs Corbilly et Delaporte bénéficieront d'une rénovation de leur chaussée tandis qu'un plateau surélevé sera créé rue du Général Koenig, devant l'école maternelle Alphonse Daudet.

#### ESPACES VERTS

En matière de végétalisation, la plantation de nouveaux arbres dans les rues et les espaces verts sera prolongée, en complément des 1 341 nouveaux arbres plantés dans le cadre du mandat 2020-2026. Les espaces verts de la Ville bénéficieront également d'améliorations notables, avec la poursuite du fleurissement et de la plantation mécanisée de bulbes et l'entretien renforcé des aires de jeux.

Sans oublier les bords de Marne, dont les allées en platelage seront rénovées.



Près de  
**2,9 millions**  
d'euros sont engagés chaque  
année pour l'entretien des espaces  
verts et de la voirie communale,  
dans le cadre de marchés publics.

En parallèle, de nombreux travaux  
d'aménagement et d'entretien  
de la voirie, des bâtiments  
et des espaces verts sont  
réalisés au quotidien en régie,  
pour un montant moyen de  
**1,8 million**  
d'euros par an.

## ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

Depuis le printemps 2025, la police municipale bénéficie de nouveaux locaux plus modernes et adaptés aux besoins des usagers, complétés par la création d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) relié aux 103 caméras de vidéosurveillance implantées dans tous les quartiers. En plus de l'extension du réseau de caméras, les équipes de police municipale seront également renforcées par le recrutement de nouveaux agents. Le budget global alloué à la sécurité bénéficie **d'une hausse de 2,8 % en 2026**, soit plus de **2,85 millions d'euros** de fonctionnement, dont 1,14 million pour la police municipale.



De nouvelles caméras viendront s'ajouter aux 103 de la Ville déjà installées.



## PROMOUVOIR UNE VILLE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Plus de 200 ateliers sont organisés chaque année à la Maison de l'Environnement, qui bénéficie cette année d'une augmentation de son budget.

Concevoir la ville de demain passe par la mise en œuvre d'un programme ambitieux en matière de transition écologique. C'est pourquoi le budget 2026 s'inscrit dans la continuité des objectifs fixés par la Ville en matière de développement durable. Pour améliorer le confort thermique des élèves, les menuiseries extérieures de l'école maternelle Berlioz seront remplacées pour un budget de **60 000 €** et des stores vont continuer à être installés dans les écoles qui n'en sont pas équipées pour **55 000 €**.

Le budget alloué à la Maison de l'Environnement, qui accueille chaque année plus de 200 ateliers dédiés à l'écologie, bénéficie en 2026 **d'une augmentation de 15 000 €**, soit un budget total de **115 000 €** cette année.



En début d'année, des rideaux thermiques ont été installés dans le réfectoire de l'école élémentaire Condorcet.

## ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE DES JEUNES GÉNÉRATIONS

À Maisons-Alfort, l'éducation et le bien-être des jeunes générations sont une priorité, que la Ville n'a de cesse de réaffirmer année après année. En 2026, le budget

global alloué à l'enseignement et à la formation enregistre **une hausse de +4,2 %**, soit un budget global de près de **16 millions d'euros**, incluant plus de **5,13 millions d'euros** pour la restauration scolaire, afin de proposer davantage de produits labellisés, locaux et bio. Plus de **2,1 millions d'euros** seront investis en 2026 dans le cadre de travaux de rénovation et d'entretien des établissements scolaires. La dotation annuelle pédagogique attribuée aux écoles bénéficie également d'une augmentation en 2026, avec **2 % supplémentaires**, soit **70 € par élève de maternelle et 69 € en élémentaire**. 6,70 € euros supplémentaires sont également accordés par élève pour les groupes scolaires Charles Péguy et Jules Ferry, classés en REP. De nombreuses actions pédagogiques sont également portées par la Ville sur les temps scolaire et extrascolaire, grâce à la mise en œuvre de son Projet Éducatif de Territoire (PEdT), renouvelé en début d'année. Les

Tout au long de l'année, les élèves de la maternelle à l'élémentaire participent à des ateliers pédagogiques orchestrés par les équipes de la Ville



**26 classes de découverte** à destination des écoles élémentaires sont également maintenues en 2026, pour un budget de 459 000 €.

Les tarifs scolaires et périscolaires restent fixes, **sans aucune augmentation** pour l'année scolaire 2025-2026.

Aujourd'hui, les jeunes Maisonnais consomment **50 % de produits labellisés**, dont **20 % de produits bio** dans les cantines scolaires.



## RENFORCER LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Afin d'accompagner au mieux tous les Maisonnais, et notamment les plus vulnérables, une **augmentation de 25 000 €** est prévue au budget 2026 en faveur du Centre communal d'action sociale (CCAS), qui bénéficie désormais d'un budget global de **325 000 €**. Cette hausse permettra de poursuivre et d'améliorer tous les services proposés par le CCAS, notamment à destination des seniors. Les subventions accordées aux associations locales sont également reconduites en 2026 à hauteur de **2,92 millions d'euros**.



Chaque année, de nombreux événements sont organisés par la Ville et son CCAS à destination des seniors Maisonnais.

## GARANTIR L'ACCÈS À LA CULTURE ET AUX LOISIRS

Tout au long de l'année, Maisons-Alfort s'attache à rendre la culture accessible à tous grâce aux nombreux équipements disponibles dans tous les quartiers : **3 médiathèques, 1 bibliobus, 2 théâtres et un conservatoire à rayonnement communal**. Le budget alloué à la culture assure l'organisation de nombreuses expositions et d'ateliers, en plus du renouvellement des collections dans les médiathèques et de l'achat de nouveaux instruments pour assurer de bonnes conditions d'apprentissage aux élèves du conservatoire. Au total, ce budget s'élève à **plus de 4 millions d'euros** en 2026. En parallèle, la Ville apporte son soutien à l'Office Municipal de la Culture, organisme qui fait vivre la culture à Maisons-Alfort grâce aux maisons de quartier et à l'appui qu'il apporte aux associations culturelles et de loisirs, pour un montant de **1,4 million d'euros**.

En 2026, une attention particulière sera portée à la rénovation des maisons de quartier, avec un programme de réfection de l'électricité et le remplacement des baies vitrées au centre socioculturel Liberté pour un budget total de **34 200 €**.

Plusieurs fois par an, les élèves du conservatoire montent sur scène pour présenter des spectacles inédits au public maisonnais.





Grâce au Bébé-Gym et aux contrats bleus, les jeunes Maisonnais s'initient à de nombreux sports.

## ENCOURAGER LE SPORT POUR TOUS

Parce qu'encourager le bien-être de tous les Maisonnais passe également par l'accès à une pratique sportive régulière, de longue date, la Ville met en œuvre un programme ambitieux de dispositifs sportifs, notamment à destination des plus jeunes. **Bébé-Gym, Contrats Bleus, séances de sport sur le temps scolaire** réalisées par les éducateurs de la Ville, Sport Loisirs Quartiers... **tout au long de leur scolarité, les jeunes Maisonnais accèdent gratuitement** à une large variété d'animations sportives. Régulièrement, la Ville se dote de nouveau matériel (filets, vélos, rollers, etc.) afin de développer de nouvelles pratiques, dans

tous les quartiers. En 2026, elle réitère son soutien aux associations sportives locales à hauteur de 404 000 €.

Chaque année, les équipements sportifs de la Ville bénéficient de travaux d'entretien et de rénovation. En 2026, le programme de rénovation complète des vestiaires des gymnases se poursuivra à hauteur de 150 000 €.

Cet engagement en faveur du sport a permis à la Ville d'obtenir **3 lauriers sur 4** en 2025 dans le cadre du label Ville Active et Sportive.



## SOUTENIR L'ÉVEIL DES PLUS PETITS

Pour les plus jeunes Maisonnais, la Ville dispose de 5 crèches, dont une crèche familiale, et de 5 haltes-garderies. La Ville accompagne également les jeunes parents grâce à des lieux d'accueil ponctuel : le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) et une ludothèque municipale. Avec l'arrivée du Pôle Petite Enfance, les actions en faveur du bien-être des tout-petits vont être renforcées, et les jeunes parents bénéficieront d'un accompagnement complet.

Une partie du budget communal sera consacrée au bien-être des tout-petits, avec l'entretien des bâtiments et l'achat de nouveau matériel.

## ZOOM SUR LES PRINCIPAUX AXES DE DÉPENSE DE LA VILLE



### 15,97 millions

d'euros pour les écoles, dont **5,13 millions** pour la restauration et **688 000 €** pour le sport sur le temps scolaire, soit **+ 4,2 %** par rapport au budget 2025.



Pour la jeunesse, le sport et la culture, ce sont

### 16,58 millions

d'euros engagés en 2026, soit **+ 3,9 %** par rapport au budget 2025.



En matière de santé et d'action sociale,

**9,27 millions** d'euros seront engagés en 2026, notamment pour les crèches et les haltes-garderies (5,8 millions) et le maintien à domicile des seniors (2 millions), soit **+ 3 %** par rapport au budget 2025.



**5,86 millions** d'euros en faveur de l'aménagement du territoire (espaces verts, éclairage public, urbanisme local, etc.), soit **+ 5,3 %** par rapport au budget 2025.



**2,85 millions** d'euros alloués à la sécurité, dont **1,14 million** d'euros pour la police municipale, soit **+ 2,8 %** par rapport au budget 2025.



# UNE GESTION BUDGÉTAIRE EXEMPLAIRE : Maisons-Alfort en tête des villes les mieux gérées

La mise en œuvre de ces nombreux projets, conjuguée au maintien de l'offre de services à destination de l'ensemble des habitants, s'inscrit dans le cadre d'une gestion budgétaire rigoureuse. En 2026, Maisons-Alfort réaffirme sa volonté de répondre aux besoins de ses habitants, tout en veillant au respect des équilibres financiers et à une gestion exemplaire des deniers publics.

PARIS	3 711 €
NEUILLY-SUR-SEINE	3 006 €
SAINT-OUEN	2 771 €
NANTERRE	2 677 €
BOBIGNY	2 602 €
IVRY-SUR-SEINE	2 572 €
COURBEVOIE	2 526 €
LEVALLOIS-PERRET	2 456 €
RUEIL-MALMAISON	2 328 €
PANTIN	2 314 €
ISSY-LES-MOULINEAUX	2 252 €
FONTENAY-SOUS-BOIS	2 242 €
CLICHY	2 159 €
MONTREUIL	2 140 €
CRÉTEIL	2 061 €
VITRY-SUR-SEINE	2 057 €
SAINT-DENIS	2 035 €
AULNAY-SOUS-BOIS	2 018 €
ANTONY	1 917 €
BOULOGNE-BILLANCOURT	1 915 €
AUBERVILLIERS	1 870 €
LE BLANC-MESNIL	1 867 €
BONDY	1 848 €
NOISY-LE-GRAND	1 838 €
VILLEJUIF	1 833 €
DRANCY	1 832 €
SEVRAN	1 782 €
CLAMART	1 773 €
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	1 770 €
EPINAY-SUR-SEINE	1 707 €
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	1 678 €
ARGENTEUIL	1 660 €
COLOMBES	1 617 €
ASNIÈRES-SUR-SEINE	1 443 €
MAISONS-ALFORT	1 216 €

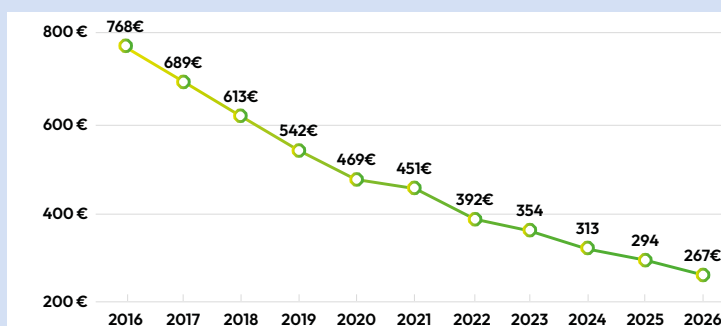


## UNE MAÎTRISE DURABLE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Cette année encore, la Ville se distingue grâce à des dépenses de fonctionnement très modérées, lui permettant de mettre en œuvre un programme d'investissement dynamique. Parmi les villes de plus de 50 000 habitants de la Métropole du Grand Paris, **Maisons-Alfort est celle dont les dépenses de fonctionnement sont les plus faibles**. En 2024 (dernières données analysées par le ministère des Comptes publics), les dépenses de fonctionnement de la Ville étaient ainsi inférieures de 37 % à la moyenne des villes de même strate du département et de 29 % par rapport à la moyenne nationale des communes de plus de 50 000 habitants.



Source : site internet MINEFI (CG 2024), mise en ligne 15/09/2025.



## ÉVOLUTION DE LA DETTE DE MAISONS-ALFORT

Depuis 2005, Maisons-Alfort met en œuvre une politique pluriannuelle de désendettement ambitieuse, qui lui a permis de réduire sa dette de près de 40 millions d'euros en 20 ans, soit une baisse de l'endettement communal de **- 74,8 %**.

## Aucune augmentation d'impôts en 2026

En 2026, les taux communaux d'imposition seront sans augmentation par rapport à 2025 soit :

- 28,62 %** pour la taxe foncière bâtie
- 23,18 %** pour la taxe foncière non bâtie
- 22,97 %** pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

## UN ENDETTEMENT EN BAISSÉ CONSTANTÉ

En 2026, l'endettement communal poursuit sa diminution, enregistrant une baisse de 9,1 % sur l'année 2025. Grâce à sa maîtrise pluriannuelle, **Maisons-Alfort demeure donc une ville faiblement endettée**, avec un encours de dette nettement inférieur à 300 € par habitant. Il s'agit de la seule ville de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne dans cette situation. Cet encours de dette est ainsi inférieur de 81 % par rapport à la moyenne départementale des communes de même strate, et passe de 294 €/habitant au 1<sup>er</sup> janvier 2025 à 267 €/habitant au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

PARIS	4 939 €
LEVALLOIS-PERRET	4 069 €
ARGENTEUIL	3 320 €
ANTONY	2 695 €
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	2 690 €
RUEIL-MALMAISON	2 183 €
CLAMART	2 178 €
BOBIGNY	2 039 €
BONDY	1 952 €
DRANCY	1 950 €
MONTREUIL	1 861 €
PANTIN	1 793 €
FONTENAY-SOUS-BOIS	1 779 €
VITRY-SUR-SEINE	1 742 €
AULNAY-SOUS-BOIS	1 711 €
NANTERRE	1 669 €
COURBEVOIE	1 650 €
SAINT-OUEN	1 636 €
IVRY-SUR-SEINE	1 584 €
COLOMBES	1 564 €
VILLEJUIF	1 446 €
LE BLANC-MESNIL	1 442 €
CRÉTEIL	1 442 €
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	1 439 €
ASNIÈRES-SUR-SEINE	1 311 €
SEVRAN	1 264 €
NEUILLY-SUR-SEINE	1 252 €
AUBERVILLIERS	1 181 €
CLICHY	1 153 €
SAINT-DENIS	1 085 €
NOISY-LE-GRAND	879 €
BOULOGNE-BILLANCOURT	814 €
EPINAY-SUR-SEINE	408 €
MAISONS-ALFORT	294 €
ISSY-LES-MOULINEAUX	139 €



Source : site internet MINEFI (CG 2024), mis en ligne 15/09/2025.

## Le saviez-vous ?

La Ville propose des tarifs municipaux parmi **les plus bas** du département pour préserver le pouvoir d'achat des familles.

## UNE FISCALITÉ MODÉRÉE SANS AUGMENTATION EN 2026

Grâce à des taux d'imposition inférieurs aux moyennes nationale et départementale, **l'effort fiscal des familles maisonaises est le moins élevé de toutes les villes de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne.**

BONNEUIL-SUR-MARNE	1,31
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	1,26
CRÉTEIL	1,25
GENTILLY	1,25
VILLENEUVE-LE-ROI	1,22
VILLEJUIF	1,20
SUCY-EN-BRIE	1,20
CACHAN	1,19
IVRY-SUR-SEINE	1,19
CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE	1,19
ABLON-SUR-SEINE	1,17
VILLECRESNES	1,16
ORMESSON-SUR-MARNE	1,16
JOINVILLE-LE-PONT	1,15
CHOISY-LE-ROI	1,14
LA QUEUE-EN-BRIE	1,14
LIMEIL-BRÉVANNES	1,14
LE KREMLIN-BICÈTRE	1,13
ORLY	1,13
ALFORTVILLE	1,13
VILLIERS-SUR-MARNE	1,13
BOISSY-SAINT-LÉGER	1,12
L'HAY-LES-ROSES	1,12
VALENTON	1,10
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	1,10
FRESNES	1,08
MAROLLES-EN-BRIE	1,07
FONTENAY-SOUS-BOIS	1,07
ARCUEIL	1,06
MANDRES-LES-ROSES	1,06
LE PLESSIS-TRÉVISE	1,05
NOISEAU	1,05
PÉRIGNY-SUR-YERRES	1,04
VITRY-SUR-SEINE	1,02
SAINT-AURICE	0,99
BRY-SUR-MARNE	0,99
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	0,97
SANTENY	0,97
NOGENT-SUR-MARNE	0,96
SAINT-MANDÉ	0,93
LE PERREUX-SUR-MARNE	0,93
VINCENNES	0,92
MAISONS-ALFORT	0,84
CHEVILLY-LARUE	0,77
THIAIS	0,77
CHARENTON-LE-PONT	0,76
RUNGIS	0,46



Source : Observatoire des finances publiques (OFLG décembre 2025).